



Les EXCLUS du Centre d'Action Sociale n'acceptent pas d'être qualifiés de sous-agents rémunérés 189€ de moins que leurs collègues !

**Réunis en assemblée générale le 13 septembre 2022,
les exclus de la prime ont voté
un appel à la grève le 22 septembre, reconductible le 23**



Historique : Suite à de nombreuses mobilisations des travailleurs sociaux, le gouvernement a promis l'extension du « Séguir » pour les personnels des métiers de l'accompagnement social et médico-social.

Au CASVP la CGT a dû déployer tous ses militants, manifester, appeler à la grève, monter au créneau à chaque instance, insister à chaque réunion avec la direction du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris pour que l'extension du Séguir soit appliquée au CASVP (EHPAD, aides à domicile, services sociaux...).

Pour les agents des CHR, les animateurs de clubs, les gardiens de résidence, les SMS, c'est la pugnacité de **la CGT** et la lutte qui ont permis à ces agents d'entrer dans le dispositif **alors qu'ils en étaient exclus au niveau national.**

► **A ce jour, un quart des agents (1565) du Centre d'Action Sociale sont toujours EXCLUS de la prime de 189€ par mois.**

Ce mardi 13 septembre, une centaine d'agents venus d'une dizaine de restaurants et clubs, des EPS centre, 5, 6, 10, 11, 13, 14, 15, 17, 18, 19, 20 ; des PSA Bastille et Belleville, de l'ESI Halle Saint Didier et des services centraux ont voté le déclenchement d'une grève à partir du 22 septembre.

Les agents appellent tous les collègues exclus de la prime à se mettre en grève les 22 et 23 septembre, à se mobiliser pour construire un mouvement fort et durable pour gagner !

Les agents du CASVP EXCLUS de la prime ne doivent pas faire partie d'un sous-Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris, payés 189€ de moins par mois que leurs collègues.

Certains agents du CASVP seraient-ils moins méritants que leurs collègues ?

- Dans les restaurants solidaires et émeraudes, dans les Centres d'Action Sociale d'arrondissement, dans les SSP, dans les permanences pour sans domicile, dans les services centraux, dans les équipes d'intervention, dans les services techniques et informatiques...
- La ville de Paris a eu besoin de nous tous pour la continuité de service durant toute la crise sanitaire.
- L'écrasante majorité d'entre nous est en catégorie C, avec les grilles salariales les plus basses, proches du SMIC.
- Les 7 premiers échelons de la catégorie C sont tous à l'indice majoré 352 soit 1707€ brut mensuel et pour prétendre au 8ème échelon avec un gain mensuel de 9 €, il faudra attendre 9 ans !

Cette prime devient maintenant un facteur de division entre les agents en entraînant des disparités salariales inadmissibles.

La CGT CASVP ne considère d'ailleurs pas cette prime comme une revalorisation mais comme **une mesure d'urgence face à l'inflation** qui va la grignoter entièrement dès la fin de l'année 2022.


Il est donc dangereux de laisser pour compte un quart des agents, qui œuvrent toutes et tous pour le fonctionnement du Centre d'Action Sociale, déjà en difficulté face à l'augmentation des besoins sociaux et au vieillissement de la population.

LES 22 et 23 SEPTEMBRE : DECLENCHONS LA MOBILISATION DES EXCLUS !

Le matin, organisons à l'ouverture des piquets de grève dans les services !

L'après-midi à 14 heures – Rassemblement devant l'Hôtel de Ville de Paris

Assemblée générale ensuite pour décider de la reconduction du mouvement

NOMS	PRENOMS.....	
ETABLISSEMENT.....		
TELEPHONE		
ADRESSE		
COURRIEL		